

Weyersheim

LIEN COMMUNAL - N° 74 - Janvier 2023

Infos



Sommaire dans ce numéro



Sommaire	2
Le mot du Député	2
Edito : vœux du Maire	3
Nettoyage de printemps & ramassage de papiers	3
Vos conseillers d'Alsace à votre écoute	4
Travaux	5
Délibérations du Conseil Municipal	6
Cérémonies 11 Novembre & 5 décembre	7
Conseil Municipal des Enfants	8
Nos écoles	10
Urbanisme & circulation	13
Médiathèque Le Trait d'Union	14
Manifestations	16
Communauté de Communes Basse-Zorn	20
Commerces	23
Associations	24
Portraits	26
Aides & informations	29
Changement climatique	32
REME : RER Alsacien	33
Sapeurs-pompiers	34
Etat Civil	35

Comité de rédaction :

Bénédicte Bonicel
Véronique Fournaise
Christelle Mugler
Clarisse Régnier
Sylvie Roehly
Fabienne Sorg
Michelle Weeber

Crédits photos :

Gérard Muths, Pixabay,
®FrederiquePLAS
commune de Weyersheim

Maquette et réalisation :

Janique Gubelmann

Impression :

Imprimerie Parmentier
Imprimé sur papier certifié PEFC

Dépôt légal :

ISSN en cours - Janvier 2023



■ Les vœux de fin d'année du Député

Vous m'avez réélu

C'est avec gravité que je vous remercie de m'avoir choisi en juin 2022 pour continuer à vous représenter au sein de l'Assemblée nationale. C'est toujours avec humilité que je serai votre porte-voix au sein de la majorité présidentielle.

Avec mon équipe, nous avons su être proches de vous et vous proposer des solutions concrètes.

Je suis à votre écoute

Pendant les 5 années écoulées de la précédente législature 2017-2022, j'ai pu vous rencontrer lors de plus de 1 200 permanences dans les 42 communes de la circonscription et échanger lors des manifestations diverses. Nous avons ensemble, lors de réunions, amélioré la loi et j'ai pu ainsi porter des amendements issus des citoyens.

Nous sommes une circonscription vivante, dynamique et ouverte sur la solidarité et la fraternité.

Un monde instable et la sobriété nécessaire

Nous vivons une époque très troublée : l'Europe voit le retour de la guerre sur son sol et le changement climatique impacte la vie des entreprises et nos vies quotidiennes. Nous devons développer la sobriété pour assurer un avenir meilleur à nos enfants. L'Assemblée nationale, le Gouvernement et Emmanuel Macron, Président de la République, protègent par leurs mesures fortes le quotidien de tous les Français et des Européens. Je salue ici le travail commun réalisé avec tous les élus et ceux, nombreux, proches de la majorité présidentielle quant au développement durable.

Fêtes de fin d'année

Nous nous réunissons en famille et avec nos amis à l'occasion des fêtes de Noël et de la Saint Sylvestre. Profitons de cette trêve, plaçons là notre volonté commune de laisser à nos enfants un monde apaisé, écologique et responsable.

Je vous souhaite à toutes et à tous, ainsi qu'à ceux qui vous sont chers, d'excellentes fêtes de fin d'année. Que 2023 soit une année d'espoir, de projets, de partage, de solidarité, de tolérance, de mieux vivre pour celles et ceux qui se retrouvent parfois sur le bord du chemin, et bien sûr la santé.

*A scheni Wihnächte un a güeti
Rutsch ins neje Johr*

*Avec mon équipe,
nous sommes à vos côtés.*

Vincent Thiébaud, député



Mot du Maire

Depuis quelques années, les crises se succèdent : crise économique, sociale, sanitaire, maintenant énergétique et le tout sur fond de guerre aux portes de l'Europe qui amplifie encore ce climat anxiogène.

Nous subissons les conséquences économiques de ce conflit sur le sol européen.

Aussi, notre collectivité doit rester vigilante pour maîtriser ses coûts. Nous avons à gérer des situations inédites. Il faut nous adapter à ces changements et y faire face avec clairvoyance et imagination.

Face à l'augmentation du coût de l'énergie, nous avons réagi rapidement en appliquant des mesures permettant de réduire notre consommation énergétique, notamment en réduisant l'éclairage public et le chauffage de nos bâtiments publics.

Nos projets prendront en compte les objectifs environnementaux.

Ainsi, nous reverrons le fleurissement afin de réduire la consommation en eau, nous étudierons l'éven-

tuel achat d'un véhicule électrique pour l'arrosage, nous ferons des choix vertueux pour la rénovation énergétique de la mairie, nous étudierons la mise en place de panneaux photovoltaïques, etc...

Malgré le contexte actuel qui peut créer une morosité générale, notre commune poursuit sa route et continue à vouloir être un lieu de vie épanouissant pour chacun.

Nous avons eu la joie de voir se concrétiser plusieurs de nos projets et de retrouver le sourire.

Cette année a été riche en manifestations et en moments conviviaux. Je citerai ainsi notre marché hebdomadaire qui est devenu un vrai lien social entre les habitants et quelques temps forts comme l'exposition culturelle à l'occasion du messti, la marche d'Octobre Rose, la belle fête de l'école à l'occasion de la Saint-Martin et toutes nos animations autour de Noël.

Notre tissu associatif très riche participe largement au bien vivre ensemble.

Je remercie très chaleureusement tous les bénévoles qui s'investissent dans le bon fonctionnement de chaque association.

Je tiens également à adresser mes remerciements à nos aînés qui, après deux années d'absence, sont revenus nombreux assister au repas de Noël servi par l'équipe municipale.

Ce fut une belle journée de joie et de partage.

Je vous adresse à toutes et à tous mes meilleurs vœux de santé et de bonheur pour 2023.

Que cette nouvelle année renforce encore notre lien et nous permette de développer le bien-vivre ensemble.

*Ich wensch euch
viel gleck un bliewe gsund.*

Sylvie Roehlly
Maire de Weyersheim



Nettoyage de printemps

Rendez-vous le 11 mars 2023 au matin pour le traditionnel nettoyage de printemps !

Ramassage des vieux papiers par l'APEPA

C'est désormais sur l'ancien parking de l'Espace W que l'APEPA (Association des Parents d'élèves de l'Enseignement Public en Alsace) organise le ramassage des vieux papiers.

16 tonnes ont été récoltées dans les rues de Weyersheim et de Bietlenheim ou déposées directement dans les deux bennes le samedi 15 octobre.

Les 800 € de bénéfice de cette action sont entièrement reversés aux enfants de nos écoles et du collège en subventionnant des projets, des

sorties, des jeux ou des livres ou en leur offrant un mannele à Noël ou un beignet à Mardi Gras.

Nous comptons sur vous pour continuer à nous garder vos journaux, revues, vieux papiers, vieux livres.

L'Apepa et les enfants de nos écoles vous remercient ainsi que tous les bénévoles qui sillonnent le village et vident les voitures pour cette opération.

Le prochain ramassage est prévu en avril 2023. Pensez à nous !



Votre Collectivité européenne d'Alsace

Dotée d'un budget de 2,2 milliards d'euros, la Collectivité européenne d'Alsace est au service de tous les Alsaciens, de tous âges, dans tous les domaines de leur vie.

Notre priorité est de délivrer un véritable Service public alsacien plus simple, plus efficace, plus proche de chacun, plus utile à tous.

Le CeA prend soin des plus fragiles, accompagne les jeunes vers une vie d'adulte autonome, engagé et responsable, investit pour une culture accessible à tous, entretient et modernise un réseau routier sûr et performant, s'engage dans la transition énergétique et les mobilités durables. La prévention de la perte d'autonomie et l'aide aux aidants, jusqu'au projet d'offrir du répit aux aidants, est un des axes de travail prioritaire pour la CeA. Parmi les projets les plus emblématiques de notre canton : la pose de panneaux photovoltaïques sur le collège de Hoerd et sa restructuration (coût 7,4 M€) ou encore l'extension et rénovation du collège de Brumath à la rentrée dernière (coût total 15,45 M€). Premier partenaire des communes, la CeA leur apporte soutien financier et l'expertise de son réseau d'ingénierie pour accompagner les projets structurants et dynamiser le potentiel des territoires d'Alsace.

88,24 millions d'euros d'aides ont ainsi été versés à des partenaires publics et associatifs du territoire Nord en 2021.

Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour la nouvelle année et restons à votre écoute pour vous accompagner dans l'amélioration de votre quotidien et de votre cadre de vie.

« Mir winsche Ihne alles güete fir's neje Jahr ! »



Frédéric Bierry

Président de la Collectivité européenne d'Alsace

Christiane Wolfhugel et Etienne Wolf

conseillers d'Alsace du canton de Brumath

Contact : Collectivité européenne d'Alsace / Place du Quartier Blanc
67964 Strasbourg Cedex 9 / 100 avenue d'Alsace - BP 20351
68006 Colmar Cedex • www.alsace.eu / Tél. 03 69 49 39 29
Vos élus : christiane.wolfhugel.elue@alsace.eu / etienne.wolf.elu@alsace.eu

Travaux réalisés par la CEA

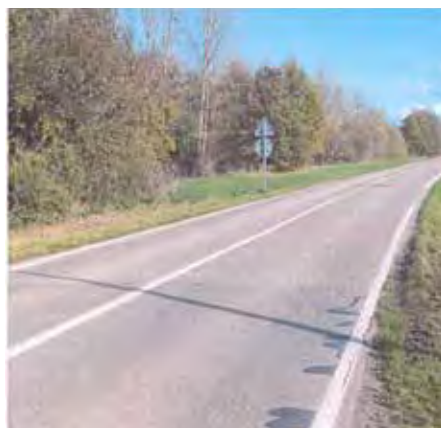
RD94 : section située hors agglomération entre Weyersheim et Gambsheim.

Travaux de réfection de la section hors agglomération entre Weyersheim et Gambsheim sur une longueur de 5 800 m avec la mise en œuvre d'un enduit superficiel (gravillonnage). Ces travaux permettent de restaurer l'étanchéité de la chaussée, de prolonger sa durée de vie et d'améliorer les conditions d'adhérence pour les usagers.

Montant des travaux : 162 000 € TTC



Avant



Après

RD437 :

Section située hors agglomération entre Kurztenhouse et Weyersheim.

Travaux préparatoires des sections hors agglomération sur une longueur de 400 m.

Ces travaux permettent de préparer et de traiter les désordres l'année N-1 avant la réalisation d'un enduit superficiel en 2023 pour restaurer l'étanchéité de la chaussée.

Montant des travaux : 7 000 € TTC

Réalisés dans le cadre du programme annuel de grosses réparations par l'entreprise Colas dans le courant de l'année 2022, ils sont intégralement pris en charge par la Collectivité Européenne Alsace.

■ Barrières de protection à l'Arbre Vert



Des barrières de protection des piétons ont été installées à l'angle de la rue Baldung-Grien et la rue du Petit Village.

■ Maison archaïque

D'anciens pavés ont été mis en place dans la cour de la maison archaïque rue du Petit Village. Ces pavés ont été récupérés de caniveaux de la rue de la Dîme lors des travaux.

■ Accès gare SNCF

Un passage a été aménagé sous le pont SNCF vers Bietlenheim par la Communauté de communes de la Basse-Zorn.

Ce passage permet un accès piéton direct vers le quai de la gare en

venant du parking du lotissement des Hauts de la Zorn.

De nombreuses places sont disponibles sur ce parking pour les voyageurs SNCF.

Parking du lotissement des Hauts de la Zorn



Délibérations du Conseil Municipal



Mai 2022

- Approbation de la révision N°2 du Plan d'Occupation des Sols en vue de sa transformation en Plan Local d'Urbanisme.
- Instauration d'un droit de préemption urbain sur les zones U, 1AU et 2AU du plan local d'urbanisme.
- Autorisation donnée à Madame le Maire de signer l'arrêté abrogeant le Règlement Municipal des Constructions une fois le PLU purgé de tout recours.
- Accord pour le versement d'un fonds de concours de 150 000€ par la Communauté de communes de la Basse-Zorn à la commune pour le projet de restructuration, rénovation et mise en conformité de la mairie.
- Versement d'une subvention de 200€ à l'association Sprochrenner qui œuvre pour la transmission intergénérationnelle du patrimoine immatériel et linguistique de l'Alsace.
- Renouvellement du contrat d'un Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles contractuel à temps non-complet.
- Conclusion d'un Contrat d'Apprentissage Accompagnement Educatif Petite Enfance pour étoffer le personnel communal de l'école maternelle.

Juin 2022

- Accord sur le projet de la nouvelle délimitation du périmètre des abords du monument historique de l'église catholique Saint-Michel.
 - Approbation de la convention avec l'Agence Territoriale d'Ingénierie Publique (ATIP) relative à la mission conformité et contrôle en Application du Droit des Sols (ADS) : Cf article ATIP page 13.
 - Attribution d'une subvention pour deux maisons d'intérêt architectural.
 - Adoption du règlement du marché local de Weyersheim.
- Un marché local de producteurs et commerçants de proximité se tiendra le samedi matin de 8h à 12h30 sur la place du Général de Gaulle à compter du mois de septembre. Afin de préciser les conditions d'accès au

marché, son fonctionnement ainsi que les différentes étapes de sa vie, un règlement a été adopté.

- Création d'un poste d'ATSEM, non-titulaire à temps non-complet pour l'année scolaire 2022/2023 afin de remplacer un agent parti à la retraite.
- Signature de deux conventions-cadres avec le Centre de Gestion en vue de la mise à disposition d'un médiateur pour la commune et ses agents.

Septembre 2022

- Demande d'attribution de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) au titre de la restructuration, rénovation et mise en conformité du bâtiment de la mairie.

Le plan de financement relatif à ces travaux est le suivant :

Catégorie d'opérations :

Equipements de service public

Restructuration, rénovation et mise en conformité du bâtiment de la mairie.

Travaux (phase APD) hors options	1 714 690,00€ HT
Maîtrise d'Œuvre	288 925,00€ HT
Diverses missions (SPS, CT, Etude de sol, diagnostic amiante et plomb)	18 342,00€ HT

Réserve pour aléas (fluctuation cours des matériaux ...)	10,00%
	202 196,00€ HT

TOTAL 2 224 153,00€ HT

DETR attendue 40,00%
889 661,00€

ES Energies Strasbourg
(produit de la revente des Certificats d'Economies d'Energie)
Estimation 1,22% **27 174,00€**

Région Grand'Est CLIMAXION
Estimation 3,71 % **82 497,00€**

Fonds de concours Communauté de communes de la Basse Zorn
6,74% **150 000,00€**

Participation communale (fonds propres) 48,33 %
1 074 821,00€

- Signature d'une convention de gestion avec l'ALEF (Association Familiale de Loisirs Éducatifs et de Formation) pour une durée de deux ans.

La participation financière de la commune prend la forme d'une subvention de fonctionnement forfaitaire déterminée en fonction de la capacité d'accueil de la structure et des périodes d'ouverture sur la base suivante :

- Jours scolaires et mercredis : capacité entre 121 et 130 enfants : 103 880€ pour une année pleine.

- Petites vacances : capacité entre 31 et 40 enfants : 4 410€ par semaine (6 semaines par année scolaire).

- Versement d'une subvention de 1 000€ au Basket Club pour les déplacements hors département en 2021 et en 2022.

- Signature d'une convention pour la mise à disposition de l'archiviste itinérant du Centre de Gestion pour une mission de maintenance annuelle.

- Création d'un poste d'adjoint technique contractuel à temps complet pour faire face à une vacance temporaire d'emploi dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire.

- Renouvellement d'un contrat d'adjoint technique contractuel à temps non complet.

Octobre 2022

- Versement d'une subvention exceptionnelle de 500€ à l'association Le Serpentin.

- Versement d'une subvention de 507€ au Centre de Loisirs du Centre Culturel de Hoerdts pour l'accueil d'enfants de Weyersheim durant l'été 2022.

- Intégration des communes de Bietlenheim, Geudertheim et Kurtzenhouse à la Convention Territoriale Globale passée avec la CAF du Bas-Rhin.



Commémoration



Cérémonie du 11 novembre

**Journée nationale de commémoration de la Victoire et de la Paix.
Hommage à tous les morts pour la France.**

L'armistice 1914-1918 a été célébré avec une grande dignité en présence des anciens combattants, des élus, du Conseil Municipal des Enfants, de la Musique Municipale, de la chorale Sainte Cécile, de la clique des Sapeurs-Pompiers, ...



Cérémonie du 5 décembre

Journée nationale d'hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie

La cérémonie commémorative des morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie s'est dérou-

lée le 5 décembre à Weyersheim. Cet hommage s'est fait conjointement avec la commune de Hoerd.



Conseil Municipal des Enfants



■ Les nouveaux membres du CME

Huit jeunes élus de Weyersheim rejoignent le Conseil Municipal des Enfants.

Le 19 novembre 2022, Madame le Maire a procédé à l'installation des huit nouveaux membres du CME pour une durée de 2 ans en présence des élus de la commission et des parents :

BAECHEL Emilie
BARTHOLOME Charlie
BERTRAND Agathe
KALLENBACH Jean
LOUVET Manon
MAURICE Maxime
STOECKEL Evan
WAYDELICH Gabin

Avant de présenter le fonctionnement de cette nouvelle assemblée, Mme le Maire a félicité les 8 jeunes élus et a salué leur investissement dans la vie municipale.

Les jeunes membres se sont ensuite engagés officiellement en signant la Charte des élus, avant de se voir remettre l'écharpe tricolore.

Durant leur mandat, les 8 nouveaux jeunes conseillers, ainsi que leurs camarades élus l'année dernière, vont pouvoir participer à la vie locale.

Ensemble, ils devront débattre sur leurs projets, étudier leur faisabilité et les mettre en œuvre dans l'intérêt général.

Ils seront également associés à tous les projets concernant les enfants portés par la municipalité.

Le CME a désormais 15 membres.

Les élus de 2021 restent en place pour une durée d'un an :

ANGERMEYER Lina
KHATIB CHAHIDI Romy
ROUX Emmy
SCHMITT Eve
TORRI Lina
VOGT Lisa
ZILLIOX Lucas

Les élus de 2020 ont quitté leur siège avec regret au bout d'un mandat de deux années :

BONICEL Pauline
CHEMOUNI Camille
CONRAD Evana
FELTZ Marine
KLEIN Morgane
KUHN Alicia
MUGUET Diane
WOLFER Juliette

Merci à eux pour leur engagement. L'épisode du COVID a perturbé leurs projets. Mais nous pouvons les féliciter pour leur fréquentation assidue et leur participation active aux différentes réunions de travail qui ont à nouveau pu se tenir.

De nouveaux élus, de nouvelles idées, le Conseil Municipal des Enfants (CME) est reparti pour une année de travail.

■ Le CME se mobilise pour les enfants défavorisés



Les membres du CME ont à nouveau organisé une collecte de jouets. Le fruit de la collecte a été remis à la Croix Rouge de Bischwiller.



Conseil Municipal des Enfants

■ Portes ouvertes de l'usine de revalorisation énergétique du SMITOM

Des membres du CME se sont rendus à la journée Portes Ouvertes. Ils ont pu découvrir la montagne de déchets alimentée par nos trop nombreux déchets de la poubelle bleue.

L'énorme pince brasse les déchets et les déverse dans les fours qui chauffent à plus de 1000 degrés. L'énergie produite par ces fours est utilisée soit sous forme de vapeur soit sous forme d'eau chauffée par les usines avoisinantes.

Un chapiteau abritait de nombreux stands qui permettaient aux visiteurs de s'informer sur les différentes manières de recycler nos déchets plutôt que de les envoyer dans l'incinérateur.

Les jeunes élus ont questionné les intervenants présents.

Ils ont retenu la devise : Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas !

Les jeunes élus présents ont ensuite informé et sensibilisé l'ensemble du CME lors d'une réunion de travail en mairie de Weyersheim.



■ Rencontre avec les CME de Hoerdt et de Bietlenheim



Les trois CME se sont retrouvés au Trait d'Union à Weyersheim. Ils ont fait connaissance et ont longuement échangé sur leurs actions, leurs projets.

Cette soirée s'est poursuivie de manière conviviale avec des jeux collectifs animés avec Léo, bénévole de l'animation jeunesse de la Basse Zorn.

■ Nettoyage & rangement des cabanes à lecture



Nos écoles

■ Ecole maternelle

L'école maternelle au jardin des émotions

L'école maternelle accueille cette année 121 élèves dont 50 en bilingue allemand. L'équipe enseignante est composée par Mmes Sorg et Bienfait (classe des petits), Mme Huck (classe des moyens), Mmes Steffany et Streisser (classe des moyens/grands), Mmes Karcher et Bauer (2 classes bilingues petits/moyens/grands). Elles sont assistées par Lucie Lartillerie, Audrey Novakovic, Rayenne Lachouri et Marie Mugler.

Le projet de l'Ecole du Dehors continue de se développer, pour le plus grand bonheur de tous. Le jardin de l'école se transforme par moment en salle de classe. Explorer, récolter, observer... la nature se révèle être un merveilleux outil pédagogique pour les enfants !

Pour rester dans une cohérence des apprentissages, la thématique de l'année «Le jardin des émotions» a été choisie.

Les jardiniers en herbe ont déjà travaillé sur la colère rouge, la joie avec, entre autres, une journée sous le signe du jaune, pleine de bienveillance, de câlins et d'étoiles de bonheur, ...

À chaque nouvelle émotion sont associées une couleur et des mascottes qui suivent les enfants dans leurs aventures et la découverte de leurs sentiments.

En complément des enseignements, les petits élèves bénéficient également de sorties pédagogiques communes à toutes les classes (sentier du Verger, spectacles Pas si Bêtes, Minute Papillon, baby gym) ou d'ac-

tivités spécifiques à leur classe (Initiation à l'alsacien, lectrice, ...).

Une première pour les ateliers de Noël

Les ateliers de Noël ont eu lieu pour la première fois le 9 décembre. Et la magie a opéré !

Un beau travail d'équipe a permis de mettre en place tout un parcours dédié au gros bonhomme en rouge et blanc et aux enfants.

Les lutins d'un jour ont pu se faire maquiller, écouter un conte sous un plaid moelleux, fabriquer des décorations pour leur sapin de Noël, jouer aux explorateurs dans une des tentes de lecture, ... Une mention spéciale pour le feu de camp, à apprécier avec un bon vin (chocolat) chaud préparé et servi par les bénévoles de l'Apepa !

■ Ecole élémentaire

Une école très active

Cette année scolaire est placée sous le signe des projets pour les 201 élèves de l'école élémentaire.

En effet, les enseignants de chacune des 9 classes ont préparé diverses activités et sorties culturelles pour illustrer leurs leçons.

La classe de CP de Mme Bleesz et Mme Burger ira par exemple au théâtre à Vendenheim, découvrira pendant 3 jours ce qu'est l'escalade tout comme la classe de CE1/CE2 de Mme Gaete.

L'Espace W s'est transformé en piste de cirque pendant une semaine pour les élèves de CE2/CM1 de Mme Heisserer puis pour ceux du CE1 de Mme Imbourg.

Direction la Hoube en fin d'année pour les CP-CE2 bilingues et les CE1/CE2 bilingues de Mme Ledig et Mme Oswald.

En ce qui concerne les CM1 de Mme Perraud et les CM2 de M. Ledig, c'est un travail sur l'introduction et la sauvegarde des saumons dans le Rhin qui est le thème de cette année scolaire.

Les CM1/CM2 bilingues de Mme Khiathi et Mme Burger pourront mettre en pratique leurs connaissances de la langue allemande à Berlin où ils séjourneront avec les 6èmes bilingues du collège Baldung Grien.

Bien d'autres sorties et projets sont prévus tels que des sorties au cinéma ou au théâtre, des séances de piscines, de handball, ... La liste est variée. Pour nos enfants, c'est vraiment une chance de pouvoir apprendre autrement. Merci à l'équipe enseignante pour son investissement.

■ Défilé de la Saint-Martin

Vendredi 18 novembre 2022 à 17h30, un cortège composé des élèves des écoles maternelles et élémentaires de Weyersheim et leurs familles a quitté la cour de l'école élémentaire rue des Fossés pour se diriger vers la médiathèque.

Il s'est arrêté devant la mairie le temps de deux chants puis a repris son chemin vers l'Espace W.

Les enfants ont chanté en allemand durant tout le trajet afin de célébrer la Saint-Martin, la fête des lanternes. Un magnifique cheval de l'EBZ (Ecurie Basse Zorn) ouvrait la marche, suivi de centaines de lanternes allumées qui brillaient dans les rues.

A l'arrivée, une petite restauration, du jus de pomme et du vin chaud servis par les bénévoles de l'APEPA attendaient les participants.



■ Du côté du collège

Après deux années de travaux, les Algeco ont quitté la cour du collège et les élèves peuvent profiter de locaux tout neufs et des espaces extérieurs. La vie reprend aussi son cours, les projets et activités culturelles et sportives se remettent en place.

Ainsi, les élèves de troisième ont visité le Struthof, lieu incontournable pour cultiver le devoir de mémoire auprès de nos jeunes. Diverses sorties sont organisées tout au long de l'année par l'équipe enseignante. Les collégiens ont la possibilité par exemple d'aller voir un ballet, un opéra, d'assister à une séance de cinéma en allemand (festival Augenblick) ou de bénéficier d'une journée de théâtre en anglais au collège avec une troupe irlandaise.

Le sport est bien présent également notamment pendant la pause méridienne. Au programme de l'UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire) cette année : gym, badminton, basket et handball.

Certains élèves ont réalisé de belles performances lors des différentes épreuves de cross (interdistrict, Bas-Rhin, Alsace).

L'Animation Jeunesse de la Communauté de communes de la Basse

Zorn participe activement à la vie du collège en proposant deux fois par semaine des ateliers jeux de société, temps qui permet aux élèves de marquer une pause ludique au milieu de leur journée, la présence des animateurs facilitant la discussion ainsi que la relation entre les élèves.

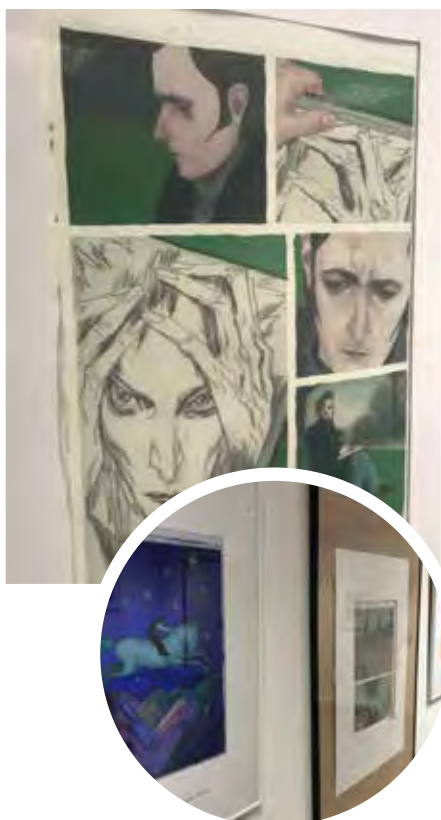
L'Animation Jeunesse intervient également sur des thématiques ciblées telles que les réseaux sociaux, les risques liés à internet, la réduction des déchets ou encore dans la mise en œuvre du programme PHARE du collège (plan de prévention du harcèlement entre élèves).

Depuis 3 ans, le dispositif «Devoirs faits» permet aux élèves qui le souhaitent de s'avancer dans leur travail personnel avec l'aide de professeurs volontaires pendant les heures de permanence.

Une nouveauté au collège cette année : une section bilingue allemand a vu le jour. Les 18 élèves de sixième qui l'ont intégrée bénéficient d'heures d'enseignement spécifiques en langue allemande en histoire-géographie, mathématiques, musique, art plastiques.



Lieu d'Art et de Culture (LAC)



Au sein du collège, se trouve une salle un peu particulière : le LAC. Ce lieu permet aux élèves, en complément des activités menées en classe et des sorties culturelles, un accès privilégié à la découverte de toutes les formes d'art et de cultures y compris techniques et scientifiques.

Ainsi tout au long de leur scolarité, les élèves découvrent les grands domaines artistiques autour de trois axes privilégiés : l'acquisition de connaissances, la pratique artistique et la rencontre avec des œuvres, des artistes et des lieux de culture.

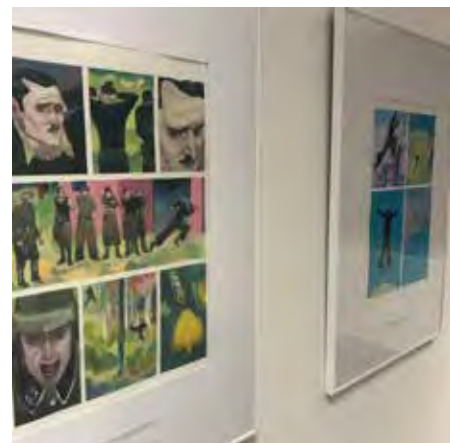
A l'automne, le LAC a accueilli 12 planches originales de l'album «Le poids des héros» illustrées par l'artiste David Sala. L'artiste a pu échanger avec les élèves de troisième et certaines classes des écoles élémentaires ont été invitées à visiter l'exposition.

L'exposition «Les femmes de sciences et d'Alsace», pilotée par Mme Demongeot, professeur do-

cumentaliste, est programmée en janvier.

Cette semaine sera clôturée par une soirée consacrée à l'observation du ciel, la lecture par les élèves de textes ayant pour thème le ciel et un spectacle.

Au printemps, place à la photographie avec l'exposition «Unchain my Hoerdt», portraits d'habitants de Hoerdt par Franck Horand.





Nos écoles

■ Sécuriser

les abords de nos écoles

La sécurité aux abords des écoles est un sujet régulièrement évoqué depuis de nombreuses années.

Quotidiennement, les enfants et leurs parents sont témoins de nombreuses incivilités de la part de quelques automobilistes : des stationnements gênants et dangereux, une circulation et une vitesse excessives à proximité des écoles, le non-respect des passages protégés.

Toutes ces incivilités de certains inconscients représentent un véritable danger pour les enfants et les adultes au moment des entrées et des sorties de classes.

Plusieurs aménagements ont été réalisés par la commune au fil des années pour sécuriser les abords des écoles :

- Limitation de la vitesse ;
- Circulation à sens unique dans la rue des Fossés ;
- Réglementation du stationnement rue Baldung Grien ;

- Aménagement d'un parking derrière la mairie ;

- Installation de barrières rue Baldung Grien pour sécuriser les trottoirs.

Toutes ces solutions restent malheureusement insuffisantes et les mesures prises ne sont pas respectées par certains.

Alors quelles autres solutions pour sécuriser les abords de nos écoles et assurer la protection de nos enfants ?

Quelques pistes déjà expérimentées par d'autres communes :

- Favoriser l'écomobilité : encourager les déplacements à pied, à vélo pour se rendre à l'école en évitant autant que possible la voiture ;
- Empêcher/limiter le stationnement des voitures aux abords des écoles en incitant les parents à se garer sur les parkings à proximité ;
- Réduire la vitesse devant les écoles à 20km/h ;
- **Mettre en place une rue scolaire.**



La rue scolaire, qu'est-ce que c'est ?

C'est une rue dans laquelle se trouve un établissement scolaire et qui est fermée à la circulation aux heures d'entrée et de sortie des élèves.

On ne peut l'emprunter alors qu'à pied ou à vélo.

Pouvons-nous l'envisager à Weyersheim ?

La sécurité aux abords des écoles est l'affaire de tous.

L'équipe municipale souhaite associer les différents partenaires (Parents, enseignants, riverains) pour mener un travail de réflexion et trouver des aménagements pertinents.



Urbanisme

Mission de contrôle et de conformité de l'Agence Territoriale de l'Ingénierie Publique (ATIP)

La commune de Weyersheim a adhéré à la mission de conformité et de contrôle de l'ATIP par la voie d'une convention passée entre les deux parties.

Le rôle de l'ATIP se décompose de la manière suivante :

Contrôle des travaux et la constatation des infractions au Code Pénal :

Le contrôle des travaux peut être conduit dans diverses situations comme par exemple pour dresser le constat de travaux réalisés sans autorisation ou pour vérifier les travaux en cours de réalisation supposés non conformes à l'autorisation délivrée. À la différence du contrôle de la conformité d'une construction, il n'y a pas de point de départ réglementaire aux opérations de contrôle. Le contrôle est mené à l'initiative de la commune et est réalisé selon les étapes suivantes :

- Une visite sur site est programmée ;
- Le contrôle est réalisé ;
- Le compte-rendu de visite est rédigé.

L'instruction du dossier débouche sur la rédaction d'un procès-verbal de constatation dont les effets peuvent être les suivants :

- L'interruption des délais de prescription ;
- L'enclenchement d'une procédure pénale, civile ou d'une mise en demeure de régularisation des travaux

et/ou de l'autorisation d'urbanisme (au travers par exemple du dépôt d'un Permis de Construire modificatif) ;

- Le fait générateur de la taxe d'aménagement avec une pénalité supplémentaire de 80 % de son montant initial en cas de construction ou d'aménagement sans autorisation ou en infraction aux obligations résultant de l'autorisation.

Vérification de conformité :

La vérification est réalisée en plusieurs étapes et fait toujours suite à la réception en mairie de la Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux (DAACT) déposée par le titulaire de l'autorisation d'urbanisme.

S'ensuivent plusieurs actions à réaliser, dans un délai fixé par les textes :

- La complétude de la DAACT est vérifiée ;
- Les services gestionnaires sont consultés si cela est nécessaire ;
- Une visite de récolement est programmée, le cas échéant en liaison avec le service d'incendie et de secours (SIS) et/ou l'Architecte des Bâtiments de France (ABF) ;
- Le compte-rendu de visite est rédigé.

L'instruction du dossier débouche :

- Soit sur la rédaction et la délivrance d'une attestation de non-contestation de la conformité ;
- Soit sur la contestation de la conformité des travaux, avec demande de régularisation des travaux et/ou de l'autorisation d'urbanisme (au travers par exemple du dépôt d'un Permis de Construire modificatif).



Modification de circulation



La circulation entre la mairie, rue Baldung-Grien et la rue Saint Wolfgang sera prochainement réduite à 30km.

Sur ce même tronçon, le stop en bas de la rue des Fossés sera retiré et sera remplacé par la mise en place d'une priorité à droite.

Médiathèque

Le Trait d'Union



Un bénévolat important et indispensable pour faire fonctionner la médiathèque !

La médiathèque Le Trait d'Union est un service public qui fonctionne aujourd'hui avec plus de 30 bénévoles.

Ces bénévoles oeuvrent au quotidien, toutes et tous, avec leurs compétences, pour remplir les missions d'accueil du public, d'équipement, d'informatisation, de mise en valeur des ouvrages, la mise en place d'animations et de nombreuses autres activités, ... C'est grâce à eux que vous

pouvez trouver le dernier ouvrage à la une et participer aux spectacles qui enchantent les oreilles des petits et des grands.

Le travail du bénévole est indispensable dans les bibliothèques publiques. Sans eux, ce service ne pourrait exister dans notre commune.

Alors, un grand merci et un grand bravo à toute l'équipe qui donne régulièrement du temps pour l'intérêt général !

Cours d'anglais

Les ateliers Mini-English dispensés et proposés par Christelle Traband, formatrice en anglais, sont des ateliers vivants et participatifs qui permettent aux enfants de découvrir et développer la langue anglaise par le jeu, la manipulation et l'échange.

En deux ans, plus de 12 groupes d'enfants et de plus grands participent à ces cours.

Les activités se font de manière ludique pour encourager l'envie et la curiosité d'apprendre, toujours dans le sourire et la bienveillance, afin que chacun y trouve sa place et la possibilité d'avancer, à son rythme et en accord avec sa personnalité.



Speak English et Mini-English, Christelle Traband



@speakenglish_with_c.traband
www.speakenglish-formation.fr



« I love Christelle, she is a good teacher !
Romy 7 ans »

« L'atelier d'anglais est un moment que mon fils adore. Il a découvert la langue de façon ludique.
Merci Christelle »
Maman de Noah, 6 ans

« Ma fille a suivi 2 sessions de Mini-English. De véritables instants plaisirs pour elle ! Tout est appris de manière très ludique, avec le sourire et la bienveillance de Christelle. Ces cours ont été une aide précieuse pour le démarrage de la langue au collège cette année ! Christelle a su transmettre son amour de la langue anglaise et cela restera ! Je recommande vivement ! »
Maman d'Emma, 11 ans



Des activités riches et variées à la médiathèque !

La médiathèque Le Trait d'Union, véritable lieu de culture, vous propose tout au long de l'année des spectacles, concerts, conférences, séances de cinéma, instants comptines et contes, concours littéraire, ludothèque, scrabble duplicate, cours d'anglais Mini-English, initiation tablette, club de lecture, rencontres d'auteurs et illustrateurs, murder partie, théâtre, ateliers de bien-être (lithothérapie,

méditation, voyage et relaxation sonore aux bols tibétains, ...), atelier de recherche de veine d'eau, Octobre Rose, stage carnet de voyage, animation sur les thématiques de l'année (Carnaval, Pâques, Halloween, Noël, 4 saisons, ...), ...

De quoi réjouir petits et grands au coeur du village.

Médiathèque Le Trait d'Union

85, rue Baldung-Grien
67720 WEYERSHEIM

bibliotheque@weyersheim.fr
<https://mediatheque-weyersheim.bibli.fr>

Lundi 10h-12h - Mardi 16h-19h
Mercredi 10h-12h et 14h-17h
Vendredi 15h-19h
Samedi 10h-12h30 et 14h-16h
2ème dimanche du mois 10h-12h

La ludothèque est ouverte
le 1er et 3ème samedi
de chaque mois de 10h à 12h.

Prochaines animations

Tous les mercredis

**Cours d'anglais Mini-English
(Christelle Traband)**

Sur inscription par mail ou auprès de
Christelle Traband au 06 30 77 58 01.
De 6 à 10 ans - Eveil et Groupe intermédiaire - 100€ les 10 séances.

**Samedi 7, 21 janvier, 4 et 18 février
10h - Ludothèque (Marc Muller)**

Tout public - 2h.

Du 19 au 22 janvier

**Nuit de la lecture
sur le thème de la peur**

Dans le cadre de l'évènement 7ème
édition des Nuits de la lecture organisé
par le Centre National du Livre.

Vendredi 27 janvier

**19h - Découverte yoga Kundalini
et méditation
(Mariana Marino - Professeure de
Kundalini Yoga et Méditation)**

1h - Tout public - Uniquement sur
réservation au 06 09 83 60 76 ou par
mail à mariana.kundaliniyoga@gmail.com.
com - Tarif 10€

Samedi 28 janvier et 11 février

**14h - Scrabble Duplicate
(Gérard Schnee)**

2h - Public ados/adultes - Sur inscription par mail bibliotheque@weyersheim.fr

Vendredi 17 février

**19h30 - Conférence
Vivons nous en lieu sûr
(Charles Wanner)**

1h - Public ados/adultes.

Samedi 25 février

**20h - Spectacle
les Révérants
(Cie Le Poulailler)**

2h - Tout public.



Manifestations



Messti

Très belle édition du Messti en ce mois d'octobre printanier

Sous un soleil radieux, les habitants de Weyersheim et alentours ont été au rendez-vous pour le traditionnel Messti de Weyersheim. Les manèges ont été pris d'assaut par les jeunes qui ont retrouvé la fidèle chenille avec grand plaisir !

L'exposition de l'association Hans Baldung Grien a fait son retour cette année. Sans elle, le Messti est comme inachevé. La traditionnelle exposition artistique et culturelle organisée par l'association Baldung Grien sur le thème «Les 100 ans de la radio» a ramené de nombreux visiteurs.

Gérard Muths avait mis en place un retour en images sous forme de projection et d'une exposition de photos sur les travaux de rénovation de l'église Saint-Michel. De nombreuses voitures et tracteurs anciens étaient exposés sur le parvis de l'Espace W. Une organisation sans faille de la présidente Estelle Klein accompagnée de ses bénévoles !

Fidèles à la tradition, les conscrits ont agrémenté ce magnifique week-end festif !



Musique Municipale de Weyersheim



Dîner-spectacle humoristique

La Musique Municipale a organisé un dîner-spectacle humoristique, avec la présence de Gladys Muckefratz, et une animation musicale de l'ensemble D'löschdige Wirscher.



Manifestations



■ Festivités de Noël

La municipalité a souhaité marquer le début des festivités de Noël de notre village.

Elle a convié les habitants pour un moment musical sur la place de la mairie le dimanche 27 novembre.

La Chorale des Jeunes a interprété des chants de Noël et des membres

de la Musique Municipale ont agrémenté ce moment magique.

Mme le Maire a allumé la première bougie de la grande couronne de l'Avent, réalisée par le Conseil municipal.

Un vin chaud a été servi pour clore cette manifestation.



Manifestations



Fête des aînés



Cette fête, absente du calendrier pendant deux ans, a permis à 210 seniors de se retrouver et de passer un moment convivial le 4 décembre dernier.

Cette année, des membres de trois nouvelles classes étaient présents : 1950, 1951, 1952.

De nombreux souvenirs ont été évoqués dans une ambiance amicale et musicale.

Concert de Noël



Point d'orgue des festivités organisées durant tout le week-end par l'association Noël au Village et par l'association S'Kleenderfel, le concert de la Musique Municipale a attiré du monde à l'église Saint-Michel le dimanche 11 décembre.

Les auditeurs ont été enchantés par le programme musical du chef d'orchestre, Michel Birgel, et par les interludes de chants de Noël des voix d'anges de Justine, Caroline et Solène.

Le plateau de ce magnifique concert de l'Avent a été attribué à l'Institut Médico Professionnel (IMPro) de Harthouse.





Manifestations

■ Noël au village



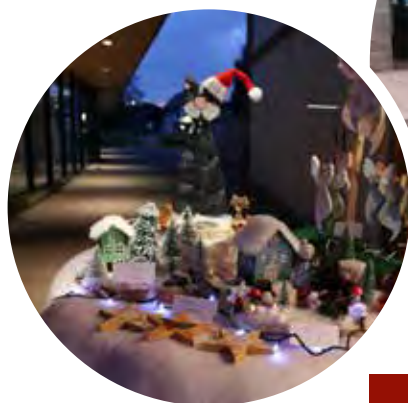
Les Ecuries de la Basse Zorn ont proposé des promenades à dos de poneys.



Spectacle
Le petit musée itinérant
d'Alsace

■ Chemin de Noël

Chemin de Noël organisé
par l'association du S'Kleenderfel



■ Concert participatif Ensemble chantons Noël

Organisé par la chorale Ste Cécile



Communauté de communes Basse-Zorn

■ 1er janvier 2023, de nouvelles mesures pour la collecte de nos déchets

1er janvier 2023, de nouvelles mesures de collectes de déchets et de biodéchets entrent en vigueur sur notre territoire.

Tous les habitants de la Communauté de communes de la Basse Zorn sont concernés par les nouvelles consignes de tri et de collectes.

Les trois mesures simples à retenir sont :

1. Tous les déchets alimentaires en bornes de collecte

2. Trier vos emballages devient plus simple : tous les emballages et papiers dans le bac jaune. Ainsi en plus des flacons, papiers, cartons et emballages métalliques vous pourrez également y mettre les emballages plastiques : pots de yaourts, cellophane, papier bulle ou encore barquettes alimentaires...

3. Collecte du bac bleu toutes les deux semaines

Que reste-t-il dans le bac bleu ? des petits objets en plastiques (cintres, brosses à dents...), la vaisselle cassée, la litière agglomérante, les mouchoirs, les couches, les masques... Le contenu du bac bleu sera donc très allégé.

L'objectif de toutes ces nouvelles mesures est d'aller encore plus loin dans la valorisation des déchets, d'éviter l'incinération de ceux pouvant être transformés.

Toutes ces mesures permettront, par conséquent, d'améliorer le cadre de vie territorial, la qualité de l'environnement au sens large et de maîtriser le coût de traitement de nos ordures.

La collecte des biodéchets : la grande nouveauté pour tous

Cette collecte nécessite la mise en place de bennes à biodéchets. Son but est de valoriser sous forme de combustible (méthanisation) les biodéchets constitués pour l'essentiel d'épluchures et de restes de repas, au lieu de les enfouir ou de les brûler afin de réduire la production de gaz à effet de serre.

Neuf collecteurs de biodéchets ont ainsi été installés à Weyersheim. Répartis sur l'ensemble du village, ils permettent à chacun de venir déposer ses biodéchets dans des conteneurs spécifiques.

Les collecteurs sont étanches. Ils seront vidés et nettoyés une fois par semaine en hiver et deux fois par semaine en été. Pour assurer la propreté du lieu, tous les dépôts doivent être mis dans des sachets papier kraft.

Nous comptons sur le civisme de chacun pour que cette collecte se déroule au mieux et contribue ainsi à préserver notre environnement. Nous avons tous à y gagner.

Vous n'avez pas encore votre bio-sac et vos sacs krafts ? Venez les

recupérer à la mairie ou à la Maison des services à Hoerd.

Accéder aux évolutions sur le site de la Communauté de communes <https://www.cc-basse-zorn.fr> et dans le bulletin de décembre de la Basse-Zorn p.12-13.

Un doute sur le tri ? Rendez-vous sur www.triercestdonner.fr

A retenir

Vous pouvez mettre plus de choses à recycler dans votre bac jaune.

Des bornes biodéchets sont implantées près de chez vous pour mieux valoriser les déchets

Vous utilisez déjà un composteur individuel ou partagé ? Continuez à l'utiliser ! Le compost est un très bon engrais pour vos jardins.

Vous souhaitez vous lancer dans le compostage ? La Communauté de communes vous propose des composteurs subventionnés aux tarifs de 20€ (360 L), 25€ (1000 L), 80€ (1000 L) avec couvercle spécialement adapté au compostage partagé à retirer sur rendez-vous. La Communauté de communes de la Basse-Zorn peut vous aider pour savoir comment composter.

La quantité de déchets du bac bleu va diminuer et les camions des collectes passeront tous les 15 jours.

Dans le bac JAUNE , je dépose...	Dans la borne VERRE , je dépose...	Dans la borne BIODÉCHETS et le composteur, je dépose...	Dans le bac BLEU , je jette...
tous les emballages et papiers ! en sac - bien séparés - bien vidés - inutile de les laver	les bouteilles et pots en verre	les déchets alimentaires dans la borne biodéchets et le composteur :	les ordures ménagères dans un sac fermé
 BOUTEILLES ET FLACONS EN PLASTIQUE	 BOUTEILLES EN VERRE	 ÉPLUCHURES, COQUILLES, D'ŒUFS, FRUITS ET LÉGUMES ABÎMÉS	 ARTICLES D'HYGIÈNE (MASQUES, COUCHES)
 EMBALLAGES EN PLASTIQUE		 SACHETS DE THÉ, MARC DE CAFÉ	 MOUCHOIRS, ESSUIE-TOUT, LINGETTES
 PAPERS, BRIQUES ET EMBALLAGES EN CARTON	 POTS, BOCAUX ET FLACONS EN VERRE	 dans la borne biodéchets, je peux aussi mettre...	
 EMBALLAGES EN MÉTAL		 VIANDES, POISSONS, ET PRODUITS DE LA MER	 PETITS OBJETS (STYLOS, VAISSELLE CASSÉE, BROSSA À DENTS)
		 RESTES DE REPAS ET LACTAGES	
			déchets dangereux à rapporter en déchèterie

■ Carte d'implantation des bacs de biodéchets



Tarification :

Le forfait de base de la redevance incitative comprendra désormais 12 levées et 24 passages en déchetteries.

■ Horaires d'ouverture des déchèteries

Horaires d'été du 1er avril au 31 octobre					
	GEUDERTHEIM		GRIES		WEYERSHEIM
	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	
lundi				14h - 18h	14h - 18h
mardi	9h - 12h	14h - 18h			14h - 18h
mercredi			9h - 12h	14h - 17h	9h - 17h
jeudi				14h - 17h	14h - 17h
vendredi	9h - 12h	14h - 19h			14h - 19h
samedi	8h - 12h	13h - 18h	8h - 12h	13h - 18h	9h - 17h
Horaires d'hiver du 1er novembre au 31 mars					
	GEUDERTHEIM		GRIES		WEYERSHEIM
	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	
lundi				13h - 17h	13h - 17h
mardi	10h - 12h	13h - 17h			13h - 17h
mercredi			10h - 12h	14h - 17h	10h - 17h
jeudi				14h - 17h	14h - 17h
vendredi	10h - 12h	13h - 17h			13h - 17h
samedi	9h - 12h	13h - 17h	9h - 12h	13h - 17h	10h - 17h

Communauté de communes Basse-Zorn

■ Guinguette volante

Vous êtes séniors et vous aimez la fête, vous aimez danser, vous adorez rencontrer des personnes, discuter, échanger, vous avez envie de passer un bon moment ?

Nous vous invitons à la Guinguette organisée par la Communauté de communes de la Basse Zorn :

**le 19 mars de 15h à 19h
au Waldeck de Geudertheim
Venez nombreux !**

Pourquoi une guinguette volante ?

Initiée dans le cadre du projet de territoire de la Communauté de communes de la Basse-Zorn, cette action vise à contribuer à stimuler le lien social sur notre territoire.

Volante, car cette action sera reconduite chaque année dans une des communes de la Basse-Zorn. Elle volera de commune en commune, année après année, dans le seul but de proposer un moment convivial et festif.

■ Cycle de l'eau

Trois réalisations emblématiques Grand Cycle de l'Eau sur la Basse Zorn

Respecter la continuité écologique de la Zorn à Weyersheim avec la réalisation de la passe à poissons sur le bras de contournement du moulin.

Treize bassins successifs pour rattraper la différence de niveau, permettent la migration de certaines espèces piscicoles initialement empêchées par les vannages du moulin.

Agir contre les coulées d'eaux boueuses à Geudertheim en construisant trois bassins de rétention.

Améliorer la qualité écologique du Ried à Hoerdts par :

- la création de roselières ;
- la réouverture de fossés et restauration de cours d'eau ;
- la restauration de prairies humides.



Commerces

■ Le Wirscher Marik

est né



Le 3 septembre au matin, la place du Général de Gaulle s'est animée de bonne heure.

Les membres de l'équipe municipale se sont activés pour préparer l'inauguration du marché hebdomadaire de Weyersheim. Les commerçants présents de bon matin et très motivés ont pu trouver leur emplacement et préparer leur stand avec enthousiasme.

A 11h a eu lieu l'inauguration officielle avec Mme le Maire, Sylvie Roehly. La Musique Municipale a agrémenté ce temps fort avec de belles notes de musique. Véronique Henry, bénévole de la médiathèque Le Trait d'Union, a raconté des histoires de légumes pour les enfants. Les Ecuries de la

Basse Zorn ont offert des promenades à dos de poneys. Notre artiste local, Nicolas Broyer, a assuré l'animation sur la place.

Les visiteurs se sont vu remettre un cabas à l'effigie du Wirscher Marik et les enfants une petite carte à colorier avec une recette de gâteau aux carottes et un sachet de graines de carottes.

La météo n'était guère favorable mais les habitants ont répondu présent.

Rendez-vous au Wirscher Marik tous les samedis matin de 8h à 12h30 sauf le week-end du Messti.

Chaque 1er samedi du mois, une association propose une vente de boissons et/ou une petite restauration.

A nous de faire vivre ce lieu convivial où l'on retrouve des produits locaux de qualité.



Associations



■ Association des Donneurs du Sang de Weyersheim

Il n'existe aucun produit capable de se substituer au sang humain, le don de sang est donc indispensable.

En France, 10 000 dons sont nécessaires quotidiennement. L'EFS, acteur majeur de santé publique, a pour mission de garantir l'autosuffisance nationale en produits sanguins. Son rôle est d'assurer le lien entre la générosité des donateurs et les besoins des malades. Chaque année, un million de malades sont soignés grâce aux dons.

313 donateurs dont 25 nouveaux se sont présentés aux différentes collectes de sang à Weyersheim pour l'année 2022.

Grand merci aux membres de l'association locale qui offrent de leur temps

pour contribuer à la réussite de la collecte en proposant un repas apprécié et différent à chaque journée du don du sang.

Merci également à la commune pour la mise à disposition des locaux.

**Prochaines collectes
de 17h à 20h
à la salle polyvalente
de Weyersheim
23 février, 25 mai, 17 août
et 16 novembre 2023**

■ Wirscher Elsasser Bühn Liewi Theater Frend



Après deux années de confinement et de restrictions liées au Covid, nous avons enfin retrouvé le chemin de la scène du Trait d'Union et notre fidèle public a répondu présent.

Pour nous, c'était presque comme un Zweites Erstemol. Après trois saisons chez nos voisins à Kurtzenhouse, nous inaugurons le Trait d'Union en 2019 avec la «Fraue Lischt». Les deux années suivantes, nous avons suspendu nos activités, waje dem Chinesiche Bazillus, (ça pourrait être le titre d'une pièce de théâtre...) pour enfin revenir avec «Wenn de Babbe Nässt !».

Mais bon, comme nous le disions en introduction de la pièce, ce n'était

pas un virus qui le faisait éternuer, et celles et ceux qui sont venus nous voir l'auront bien compris. De notre côté, nous avons d'ailleurs pris quelques précautions pour mener la saison au bout, avec certaines répétitions masquées, voir en visio pour certains quand nous avions des doutes sur l'état de nos cavités nasales !

Cette pièce, qui avait déjà été jouée à Weyersheim il y a une trentaine d'années, par Antoine Heissler et Léonard Resch entre autres, a tenu toutes ses promesses, et à voir les réactions des spectateurs, n'a pas pris beaucoup de rides.

Nous espérons qu'elle marquera un retour à la normale de nos activités.

Nous avons été ravis de retrouver et d'accueillir pour certains, une équipe d'acteurs, de techniciens, coiffeuses, maquilleuses, barmen, vendeurs de knacks et autres, toujours aussi motivée et impliquée que les saisons précédentes.

Et enfin, nous souhaitons dédier cette saison à Simon qui nous a quittés brutalement et qui, comme à son habitude, avait réalisé notre affiche. «Ce n'est pas sur scène que Simon s'illustrait, c'est Simon qui illustrait la scène» et cela résume parfaitement le travail de Simon et plus largement le travail de tous les bénévoles qui travaillent dans l'ombre et qui contribuent largement à nos réussites.

Associations

■ S'Kleenderfel

Portes ouvertes



L'association S'Kleenderfel a organisé sa traditionnelle journée portes ouvertes le dimanche 28 août à la maison archaïque, rue du Petit Village.

Des ateliers ont ravi les nombreux visiteurs venus découvrir les pratiques campagnardes d'autrefois dans de nombreux domaines.

Après avoir effectué les moissons à l'ancienne, les membres de l'associa-

tion ont fait la démonstration du battage du blé à l'ancienne.

Le travail du forgeron, l'enfilage manuel du tabac, la peinture à la chaux, l'élaboration de recettes du livre édité par l'association suivie d'une dégustation, les tracteurs anciens, l'atelier de tissage ont enchanté le public.

Les visiteurs ont pu déguster la traditionnelle tarte flambée.





■ Frédéric Huss nous a quittés...

L'annonce de son départ a été comme une onde de choc dans tout Weyersheim et bien au-delà.

Frédéric a grandi à Weyersheim, entouré de sa famille au sein de la boulangerie familiale. Il connaissait tous les Wirscher et tous le connaissaient ! Sa grand-mère S'Becke Marigél et son père de Becke Jean-Louis y étaient pour beaucoup ! Ils lui ont transmis leur amour de notre village.

En 2014, Frédéric a intégré le conseil municipal, remplaçant ainsi Jean-Louis son père qui avait souhaité cesser ses fonctions.

Il a été un conseiller impliqué, mettant ses compétences au service de tous.

Il était passionné, fervent défenseur de notre patrimoine. Il participait à toutes nos manifestations. Pas un événement dont il ne partageait l'information sur sa page Facebook avec en introduction le fameux «Ça se passe à Weyersheim».

Il portait haut les couleurs de notre village, et plus largement de notre région. Ses reportages photos dans le village laisseront quelques-unes des plus belles images de Weyersheim.

La Société Sportive de Weyersheim était sa famille de cœur, sa passion.

Depuis le début des années 2000, il occupait le poste de secrétaire général au sein de la SSW.

Toutes les publications, toutes les tâches administratives, la tenue de la caisse tous les dimanches, l'orchestration de toutes les festivités du bal du Nouvel An aux festivités du centenaire, Frédéric était impliqué dans toutes les tâches.

Sa présence et ses compétences ont permis au club de devenir ce qu'il est aujourd'hui. Il laissera à jamais son ADN dans l'identité du club.

Quelle que soit l'instance dans laquelle Frédéric a œuvré, tous soulignent son engagement sans faille, son implication totale, mais toujours dans l'ombre.

Alors que beaucoup recherchent les feux des projecteurs, Frédéric a toujours brillé par sa discrétion.

Il n'a jamais souhaité se mettre en avant, refusant des fonctions et des postes qui pourtant en auraient fait pâlir d'envie plus d'un.

Au nom de la commune, nous présentons nos sincères condoléances à sa maman, à sa famille, à la SSW sa famille de cœur, à sa famille politique et à ses amis.

Frédéric restera à jamais dans nos mémoires. Nous continuerons à parler de lui, à sourire en pensant à lui.

■ Simon Martin Un départ brutal...



ket lors du «Panier d'Or» qu'il organisait pour l'école primaire du village. Il participait activement à toute l'organisation du club depuis des décennies. Même s'il avait pris du recul ces dernières années, il ne manquait pas de donner de précieux conseils aux dirigeants du club. Il était toujours très présent.

Son coup de crayon a agrémenté toutes les affiches de la troupe de théâtre alsacien de Weyersheim durant de nombreuses années ainsi que les livres de recette du Klenderfel.

Simon était également impliqué dans la vie municipale. Il aimait Weyersheim et avait à cœur de préserver notre patrimoine. Sa formation de dessinateur

en bâtiment lui a permis d'assister l'équipe municipale, notamment dans la réhabilitation du foyer paroissial. En 2015, il a intégré le comité de pilotage composé d'élus, de professionnels et d'usagers du foyer paroissial. Il a apporté ses conseils avisés et a suivi le chantier avec une assiduité sans faille. Son expérience et sa vision ont contribué à la réussite de ce beau projet. Peu de temps avant son décès, il a utilisé ses talents pour nous dessiner l'enseigne qui sera prochainement apposée sur le Trait d'Union. Toujours intéressé, il passait souvent en mairie pour s'enquérir de l'avancée de nos travaux et les discussions qui s'en suivaient étaient toujours riches et positives.

Un grand merci à Simon !

Simon Martin nous a quittés subitement au mois de novembre 2022. Il était très engagé dans la vie associative de notre commune. Très actif durant de nombreuses années au sein du club de basket-ball de Wirsche (d'abord ASCW, puis WBB), il était à la fois joueur et entraîneur. Combien d'équipes, combien de jeunes l'ont eu comme entraîneur ? Sans compter les écoliers qui découvraient le bas-



Gérard Matter a intégré la Musique de Weyersheim le 1er octobre 1953 en tant que trompettiste.

De 1960 à 1975, la musique était en veille par manque de musiciens, mais assurait tout de même les animations des cérémonies officielles et quelques petites prestations avec 11 musiciens dont Gérard.

En 1975, lors de l'arrivée de jeunes musiciens issus de la nouvelle école de musique, les répétitions hebdomadaires ont repris. Gérard et son compagnon de pupitre, Charles, ont été entourés d'une dizaine de nouveaux trompettistes.

■ Gérard Matter Un souvenir impérissable

En 1978, l'association devient la Musique Municipale de Weyersheim avec Gérard à la 1ère trompette, toujours entouré des jeunes trompettistes qui avaient pris de l'assurance et commençaient à soutenir les anciens.

Il y a quelques années, Gérard a pris la décision d'arrêter ses activités à la Musique.

Gérard ne manquait que très rarement une répétition ou prestation musicale. A sa plus grande joie, toute sa famille, ses 4 enfants, et même petits enfants l'ont accompagné au sein de la Musique Municipale, son épouse Nicole, toujours à ses côtés, notamment aux fourneaux lors des différentes fêtes.

Toujours présent lors des prestations de la Musique, il participait avec les autres vétérans aux soirées récréatives de la société tout comme aux assemblées générales.

Gérard était un adepte de la musique traditionnelle «La Blösmusik». Lorsque quelques jeunes issus de la Musique Municipale de Weyersheim ont créé les Löschdige Wirscher, il s'est montré fier et ravi.

Il était leur premier admirateur et leur plus fervent supporter. Et, ils le lui rendaient bien, de nombreuses fois, lors de petites aubades à ses anniversaires ou autres occasions.

Gérard était le dernier des 11 musiciens qui ont participé à la création de la Musique Municipale de Weyersheim.

Nous garderons de lui le souvenir d'une personne engagée, passionnée par la musique.

Au nom de la Musique Municipale de Weyersheim, merci à lui, pour tous ces moments musicaux et conviviaux.

■ Rémy Clauss quitte son poste

Nous tenons à remercier chaleureusement Rémy Clauss pour son investissement et son engagement pendant 13 ans au poste de vice-président de la Musique Municipale de Weyersheim (MMW).

Parent impliqué dans les activités de son fils, il a tout d'abord assisté à toutes les manifestations organisées par la MMW. Très vite sa présence assidue a été repérée et c'est ainsi qu'il a intégré le groupe des bénévoles.

En 2010, après le concert du Printemps, il a succédé à Gérard Matter en tant que vice-président.

Homme de l'ombre, il s'est investi sans compter ni son temps, ni son énergie pour organiser les nombreuses manifestations :

le concert du Printemps, le feu de la Saint-Jean, le spectacle Humour, le concert de Noël, la fête de Noël des musiciens et les sorties de la MMW...

Dès le début de son aventure, il a toujours dit qu'après son 70ème anniversaire, il passerait le flambeau. C'est chose faite depuis le mois d'octobre 2022. Son poste est maintenant à pourvoir.

La MMW n'est toutefois pas orpheline : trois jeunes musiciens ont intégré le comité.

Tout au long des années, Rémy s'est impliqué avec loyauté et dévouement et a ainsi largement contribué à l'épanouissement de la MMW.

Nous lui souhaitons une bonne continuation et nous nous permettons de formuler ce simple mot chargé de signification : MERCI !





Portraits

■ Denis Spitzer Médaille de l'innovation

Médaille de l'innovation du CNRS 2022 pour un habitant de Weyersheim

En juin 2022, M. Denis Spitzer, habitant de Weyersheim, a obtenu la Médaille de l'Innovation du CNRS 2022. Il est directeur du laboratoire Nanomatériaux pour systèmes sous sollicitations extrêmes.

Aujourd'hui, 90 % des médicaments, dont près de 40 % des médicaments anticancéreux, se dissolvent de manière non-satisfaisante, ce qui gêne leur absorption et impose des doses élevées.

Face à ce défi, Denis Spitzer a inventé au laboratoire Nanomatériaux, deux procédés qui facilitent l'étude, la formulation et la production de particules d'une taille en-dessous du



Remise de médaille avec Madame la Ministre à l'occasion du salon VIVATECH à Paris le 16 juin 2022. Crédit photo CNRS.

micron qu'aucun autre procédé n'atteint. Un micron est égal à 0,001 millimètre.

Créée il y a 10 ans, la médaille de l'innovation du CNRS honore des personnalités dont les recherches

ont conduit à des innovations marquantes sur le plan technologique, économique, thérapeutique et social, valorisant la recherche scientifique française.



■ Elina ZILLIOX Hockey un jour, Hockey toujours !

La jeune Weyersheimoise de 17 ans, Elina ZILLIOX, actuellement en classe de terminale en section sport études, continue de tracer sa route dans le monde du hockey sur glace.

Depuis 10 ans, formée au club de Strasbourg, Elina enchaîne les convocations en équipe de France et les expériences à l'international.

Cette année, Elina va faire ses premières gammes avec l'équipe de France sénior. Après quelques sélections les années précédentes sur des stages de préparation, alors qu'elle est encore surclassée, elle est titularisée pour le Tournoi des 4 Nations du

7/11/2022 au 14/11/2022 à Vaujany en Isère, pour affronter la Hongrie, la Norvège et la Slovaquie.

Elle a été élue meilleure joueuse du match contre l'Allemagne, lors de son 1er championnat du Monde en janvier 2020 à Füssen en Allemagne.

Il n'y a pas eu de Championnat du Monde en 2021 du fait de la situation sanitaire.

En 2022, Elina a participé au championnat du monde des moins de 18 ans à Győr en Hongrie où les bleuettes ont décroché une médaille de Vice-championnes du Monde de la division D1A. Lors de ce mondial Elina a été désignée meilleure joueuse du match contre l'Italie.

Elle espère bien faire ses preuves pour la saison 2022/2023 et décrocher un double sésame :

- Une place pour le Championnat du Monde des moins de 18 ans en janvier 2023 à Ritten en Italie.

- Une titularisation pour participer au mondial Sénior Division Elite en avril 2023 au Canada.

Parallèlement à ces objectifs, elle a à cœur de décrocher son bac cette année pour la suite de ses projets personnels.

En effet, Elina se prépare à s'envoler aux Etats-Unis l'été prochain pour intégrer une équipe de hockey féminine universitaire et y poursuivre ses études.





Aides & informations

■ Contacter la MSA d'Alsace



L'essentiel & plus encore

2^e régime de protection sociale, la MSA couvre l'ensemble de la population agricole et des ayants droit non-salariés (exploitants, employeurs de main-d'œuvre) et salariés (d'exploitation, d'entreprises coopératives agricoles et d'organismes professionnels agricoles, comme Groupama, le Crédit agricole...).

Guichet unique, la MSA gère la protection sociale de façon globale : la santé, la famille, la retraite et le recouvrement. Elle prend également en charge la médecine du travail, et mène des actions à caractère sanitaire et social en complément de la couverture légale.

Pour vos questions Santé, Prestations Familiales, Retraite, Cotisations

03 89 20 78 68

Du Lundi au Vendredi, de 9h à 12h – 13h30 à 17h (16h30 le vendredi)



■ Point justice Bas-Rhin Accès au droit

**Accédez au DROIT
plus près de CHEZ VOUS**

Tribunaux, Famille, Médiation,
Travail, Surendettement, Média-
tion familiale, Police et gendar-
merie, Accès au droit, Santé,
Égalité, Associations, Logement,
...

à Haguenau

Mairie :

03 88 90 67 91

1 Place du Général de Gaulle
67504 Haguenau Cedex

à Bischwiller

Maison des services
de Bischwiller

03 88 53 73 73

48 rue Georges Clémenceau
67240 Bischwiller

Prendre rendez-vous et se rendre en agence MSA



- depuis le site alsace.msa.fr
rubrique Contact & échanges de « Mon espace privé »,
- par téléphone au 03 89 20 78 68,
- consulter nos points d'accueils sur alsace.msa.fr/accueils-msa
Altkirch, Brumath, Colmar, Drulingen, Hoffen, Molsheim, Mulhouse,
Ribeauvillé, Saverny, Sélestat, Soultz, Strasbourg.

Ouverts uniquement sur rendez-vous.

Ecrire à la MSA d'Alsace



- depuis le site alsace.msa.fr
rubrique Contact & échanges de « Mon espace privé »,
- par courrier : MSA d'Alsace
9 rue de Guebwiller CS 20001 68023 Colmar Cedex

Transmettre un document



- depuis le site alsace.msa.fr
rubrique Contact & échanges de « Mon espace privé »,
- via l'adresse mail depotdocument@alsace.msa.fr en indiquant
vos coordonnées et votre numéro de sécurité sociale et/ou siret

Contactez le service Action Sociale



du lundi au vendredi de 8h30 à 12h

- adhérent actif (ou non retraité) : 03 88 81 75 17
- adhérent retraité : 03 88 81 75 53 (sauf mercredi)
- actionsociale@alsace.msa.fr

Contactez un travailleur social



Retrouver le travailleur social de votre secteur
sur alsace.msa.fr/accompagnants-sociaux
ou appelez le 03 88 81 75 17

■ CCAS Centre Communal d'Action Sociale

Qu'est-ce qu'un CCAS ?

Quelles sont les missions du Centre Communal d'Action Sociale ?

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est sollicité pour aider financièrement ou techniquement certaines actions sociales dont l'intérêt va directement aux habitants de la commune.

Le CCAS a pour rôle de lutter contre l'exclusion, d'accompagner les personnes âgées, de soutenir les personnes souffrant de handicap.

Le CCAS possède une double fonction : accompagner l'attribution de l'aide sociale légale (instruction des dossiers de demande, aide aux démarches administratives...) et dispenser l'aide sociale facultative, issue de la politique d'action sociale de la commune.

Le CCAS est un établissement administratif public organisé de la façon suivante :

- Un président :
Le Maire de la commune
- Un conseil d'administration :
Celui-ci est formé à parité d'élus locaux (conseillers municipaux) et de personnes nommées par le Maire, compétentes dans le domaine de l'action sociale.

Le financement du CCAS est assuré en grande partie par la commune.

Un tiers des recettes des concessions du cimetière servent à financer le CCAS.

Alerte vigilance

Si vous avez besoin d'aide ou si vous connaissez des personnes vulnérables, merci de contacter la mairie.

En cas d'alerte canicule ou de tout autre évènement, la mairie prendra contact avec les personnes répertoriées.



Réseaux
Gaz naturel
Strasbourg

Gestionnaire du réseau de distribution gaz indépendant de tout fournisseur d'énergie, R-GDS vous aide à décrypter, en toute neutralité, les dernières évolutions réglementaires liées au gaz :

L'énergie gaz est une alternative reconnue au fioul

Un décret publié le 6 janvier 2022 interdit l'installation d'un équipement de chauffage ou de production d'eau chaude sanitaire dépassant les 300gCO₂eq/kWh PCI.

A savoir :

Sous ce seuil, le gaz naturel n'est pas concerné par cette interdiction qui touche uniquement le fioul et le charbon !

Le développement du gaz vert et des solutions hybrides s'accélère

L'énergie gaz s'associe avec les énergies renouvelables pour des solutions hybrides : PAC hybride gaz, chaudière gaz THPE + poêle à bois, chaudière gaz THPE + kit photovoltaïque...

A savoir :

Tous les équipements gaz sont compatibles, sans modification, avec le biométhane, gaz vert 100% renouvelable !

Les clients particuliers gaz sont protégés par le bouclier tarifaire

Afin de protéger les consommateurs de gaz contre la hausse des prix, le Gouvernement a mis en place un bouclier tarifaire depuis novembre 2021 qui sera reconduit pour 2023.

Important !!

L'application de ce dispositif n'est pas automatique !

Il est impératif de vous renseigner auprès de votre fournisseur pour savoir si votre offre est éligible.

**Pour plus d'informations,
retrouvez-nous sur :**
www.monprojetgaz.fr
Facebook @MonProjetGaz

mon
projet
gaz

Aides & informations



Conflit familial, séparation, divorce...

Avez-vous pensé à la médiation familiale ?



Information gratuite sur rendez-vous
www.mediation-familiale.eu
03 88 21 13 99
contact67@mediation-familiale.eu

Association des services de médiation familiale (conjointement de Bas-Rhin)



Caritas Alsace : une aide de proximité

Caritas Alsace compte une dizaine d'équipes dans le secteur de Haguenau-Wissembourg.

En 2021, les 117 bénévoles du secteur ont aidé 211 familles en situation de pauvreté. Plus que jamais, faire un don à Caritas Alsace, c'est aider à côté de chez soi.

Les équipes du Nord-Est de l'Alsace offrent un bel aperçu de la diversité de l'aide apportée par Caritas Alsace. Les bénévoles se montrent actifs tout au long de l'année dans des domaines très variés, particulièrement dans l'aide alimentaire.

Les équipes de Woerth et de Brumath ont aidé 152 familles à se nourrir dignement. Notre pôle des solidarités familiales est également très actif, avec 9 familles qui ont accueilli des enfants en situation de précarité au cours des vacances d'été. L'équipe de Haguenau s'est quant à elle spécialisée dans

l'aide vestimentaire. Caritas possède également des équipes à Bischwiller, Drusenheim, Herrlisheim-Offendorf, Schweighouse ou encore Soufflenheim. Vous l'avez compris, il y a forcément une équipe de Caritas Alsace près de chez vous.

Nos équipes sont bien entendu à la recherche de nouveaux bénévoles pour prendre part aux projets et proposer de nouvelles activités solidaires. Trouvez en quelques clics l'équipe la plus proche de chez vous sur notre nouveau site internet www.caritas-alsace.org

**Don sécurisé sur notre site ou par chèque à l'ordre de Caritas Alsace
5 rue St-Léon 67082 Strasbourg.**

Chaque don donne droit à une réduction d'impôt de 75% : un don de 100€ ne coûte plus que 25€ après impôt.

Fermeture de la Trésorerie de Brumath

Suite à une réorganisation du réseau de la DGFIP, la trésorerie de Brumath fusionne avec le service de gestion comptable (SGC) de Haguenau. La gestion des dépenses et recettes publiques locales (paiement, demande de délais de paiement et renseignements divers concernant les factures de cantine, loyers, eau, ordures ménagères etc.) sera assurée par le SGC de Haguenau (joignable par mail : sgc.haguenau@dgifp.finances.gouv.fr ou par téléphone au 03.88.53.26.51) depuis le 1er septembre 2022.

Pour le paiement de vos factures et de vos impôts, il n'est pas nécessaire de vous déplacer à Haguenau ou à Strasbourg.

Vous pouvez payer :

- soit de manière dématérialisée par prélèvement, sur le site impots.gouv.fr (pour vos impôts) ou sur le site indiqué sur votre facture locale.
- soit en espèces jusqu'à 300€ ou par carte bancaire sans limitation de montant auprès d'un buraliste affilié à la Française des Jeux sur les communes de Brumath, Geudertheim, Niederschaeffolsheim, Weitbruch et Weyersheim.

Par ailleurs, pour tout renseignement d'ordre fiscal, vous pouvez consulter le site impots.gouv.fr qui répond à la très grande majorité des interrogations des contribuables ou téléphoner au 0 809 401 401.

Si vous exprimez tout de même le besoin d'un contact physique, vous pouvez :

- soit vous rendre à l'espace France Services de Brumath, qui vous renseignera ou, si la question est complexe, vous mettra en relation avec le service compétent qui y assure des permanences sur rendez-vous les premiers et troisièmes mercredis du mois de 14h à 17h (efs.brumath@aglo-haguenau.fr)
- soit vous rendre dans le centre des finances publiques de l'Eurométropole, qui vous accueille du lundi au jeudi de 8h30 à 12h15.



Tous les scientifiques sont d'accord. Il s'agit d'un phénomène causé en grande partie par les activités humaines : chauffage, climatisation, transports (avions, camions, voitures), usines, agriculture intensive, ...

Pour beaucoup, le réchauffement climatique est simplement synonyme d'augmentation de la température à la surface, autrement dit de plus de chaleur. Cependant, les conséquences sont beaucoup plus nombreuses et dramatiques.

Inondations, sécheresses, ouragans, cyclones, records de chaleur, canicules, feux de forêts, ... Les phénomènes météo violents se multiplient.

Les plantes ne poussent plus aux mêmes endroits, les animaux et cer-

■ Le dérèglement climatique et ses conséquences

Le réchauffement climatique, également nommé dérèglement climatique, correspond à l'augmentation des températures sur la planète entière et sur une longue période.

taines populations doivent se déplacer pour se nourrir, trouver de l'eau.

Si l'eau ne constitue pas globalement un problème en France, des périodes sèches durables peuvent toutefois avoir lieu, induisant souvent une qualité moindre des plantes dans le jardin et des récoltes plus faibles.

Été 2022

La sécheresse de l'été 2022 est une conséquence directe de ce changement climatique : des températures très élevées, une pollution atmosphérique plus importante et surtout une raréfaction de l'eau. Dans toutes les régions de France, des mesures de restrictions d'eau ont dû être prises pour faire face à cette sécheresse quasi inédite et inquiétante.

L'été 2022, une exception ?

Les spécialistes sont unanimes : ces périodes de fortes chaleurs et de sécheresse auront tendance à se répéter dans les années à venir.

Il est urgent de limiter cette hausse des températures et de préserver l'eau.

Pour cela, chaque geste compte

Il est urgent de limiter cette hausse des températures et de préserver l'eau.

Pour cela, chaque geste compte et chacun d'entre nous peut y apporter sa petite contribution tout en faisant des économies ou en agissant pour sa santé !

Alors n'hésitez plus :

- Allez à pied ou à vélo lorsque c'est possible.
- Privilégiez les transports en commun ou le covoiturage.
- Baissez le thermostat de votre chauffage.
- Éteignez les lumières et ne laissez pas les appareils électriques en veille
- Mangez des produits locaux de saison et limitez la consommation de viande
- Limitez l'utilisation de l'eau courante

Préservez au maximum la végétalisation de vos extérieurs. Le béton et le macadam emmagasinent la chaleur et vous la rendent bien !

La commune de Weyersheim s'engage

Pour faire face au changement climatique mais aussi à la crise énergétique, notre commune s'engage à prendre différentes mesures :

Réduction de l'éclairage public, réduction du chauffage des bâtiments municipaux, fleurissement adapté, ...

Fleurissement communal

Une attention toute particulière sera dorénavant portée au fleurissement de notre village pour tenir compte de ce bouleversement climatique et contribuer à la sobriété énergétique.

La commission fleurissement a ainsi choisi une palette de fleurs et d'autres végétaux résistant davantage à la chaleur et nécessitant beaucoup moins d'arrosages.

Les jardinières qui embellissent notre commune seront désormais composées de dipladénias, verveines et autres fleurs beaucoup moins gourmandes en eau.

Nos massifs, envahis bien souvent de mauvaises herbes, seront désormais agrémentés de couvre-sols et plantes grasses capables de se développer sans avoir besoin de beaucoup d'eau ou de soin.

La tonte de certains espaces verts sera moins fréquente pour laisser place à un espace permettant aux fleurs sauvages (coquelicots, pâquerettes...) de s'y développer et ainsi aux abeilles et autres insectes de s'y nourrir.

Dans la mesure du possible, les cailloux et autres minéraux aux pieds des arbres seront remplacés par un revêtement drainant.

Il sera également important de réfléchir à limiter les espaces minéralisés, en les remplaçant lorsque c'est possible, par des espaces végétalisés avec des arbres.

Toutes ces mesures permettront d'économiser l'eau, de limiter les déplacements et les interventions des agents communaux.

Eclairage public

La municipalité de Weyersheim a choisi de ne pas procéder à une extinction totale de l'éclairage public mais de favoriser une réduction raisonnée.

La commune est déjà bien équipée en lampes LED nettement moins consommatrices.

Leur luminosité peut être ajustée. Elle est abaissée à 35% à partir de 23h.

Les lampes restantes, à vapeur de sodium, passent en éclairage semi-nocturne, c'est-à-dire qu'une sur deux, voire deux sur trois sont totalement éteintes.

Au niveau de certains lieux publics (parking, places ...) l'éclairage public est totalement ou partiellement éteint. Cette mesure a permis l'extinction d'environ 150 lampadaires.



REME



■ Réseau Express Métropolitain Européen (REME) : le RER Alsacien



Le REME trouve sa première traduction concrète dès le 11 décembre 2022 avec un premier saut d'offre ferroviaire

La Région Grand Est, autorité organisatrice en matière de ferroviaire, et l'Eurométropole de Strasbourg ont décidé de mettre en place une première étape commune du REME strasbourgeois avec le développement de l'offre ferroviaire au Service Annuel (SA) 2023, qui débutera le 11 décembre 2022.

- Jusqu'à 120 TER quotidiens supplémentaires circuleront les jours de semaine sur les lignes autour de Strasbourg.
- Une fréquence élevée et continue tout au long de la journée avec une cadence à la demi-heure sur la desserte périurbaine strasbourgeoise.
- Des trains supplémentaires, y compris le week-end et particulièrement le samedi afin d'obtenir une offre proche de celle d'un jour de semaine.
- Une première ligne de train transalpine permettant de relier Saverne et Sélestat sans changement à Strasbourg, il sera par exemple possible de relier directement Vendenheim à Geispolsheim en 20 minutes seulement.
- Des trains qui circulent sur une amplitude élargie, dès 5h et jusqu'à 23h.

Cette évolution constitue un véritable choc d'offre ferroviaire. Elle consiste en une augmentation de 2,2 millions de kilomètres parcourus, soit une augmentation d'offre de 43% sur les axes concernés.

Le développement de cette nouvelle offre représente un engagement financier conséquent de 14 millions d'euros partagés à part égale entre La Région Grand Est et l'Eurométropole de Strasbourg sur l'intégralité du Bas-Rhin, soit un territoire dépassant largement le territoire de l'Eurométropole de Strasbourg.

800 trains
en plus par semaine dès
décembre 2022

1000
à compter
de septembre 2023

+43%
d'offre sur
les axes concernés

Des trains cadencés,
de 5h à 23h
en semaine
et le week-end



Des trains supplémentaires

Service Annuel (SA) 2023, qui débutera le 11 décembre 2022.



Repenser autrement les mobilités de vie sur le bassin de vie bas-rhinois telle est l'ambition du REME.

Ce qui signifie pour Weyersheim, depuis le 11 décembre 2022 avec une montée en charge jusqu'en août 2023, d'une augmentation des cadencements des trains, d'un élargissement de l'amplitude horaire et d'une réelle augmentation de l'offre le samedi et le dimanche.

Malgré certains dysfonctionnements au démarrage du REME, nous bénéficions de beaucoup plus de trains qu'auparavant.

Aussi, n'hésitons pas, changeons nos habitudes, prenons le train pour nous rendre à Strasbourg, à Haguenau, ... !





Sapeurs-pompiers

■ Thomas Huss nouveau chef de section des sapeurs-pompiers

Depuis le 1er avril 2022, l'adjudant Thomas HUSS âgé de 43 ans, a pris la succession de l'adjudant chef Pascal JUNG pour diriger la section des sapeurs-pompiers de Weyersheim.

Originaire de Weyersheim, il est sapeur-pompier volontaire depuis 1996 et sapeur-pompier professionnel depuis 20 ans.

Il a sous ses ordres actuellement un effectif de 16 sapeurs-pompiers volontaires.

Le centre d'intervention et de secours de Weyersheim effectue en moyenne 130 interventions par an.

Chaque personnel doit suivre 40 heures de formation annuelle pour pouvoir assurer les sorties de secours.

■ Conseils et Prévention Les feux de cheminée

Des conduits de cheminées bouchés faute d'avoir été ramonés sont très souvent à l'origine d'un début d'incendie, surtout durant la période hivernale.

Les risques du chauffage au bois

- Risque d'intoxication : émission de monoxyde de carbone en cas de mauvaise combustion ou si le conduit est bouché
- Risque d'incendie : un feu de cheminée peut se propager à toute une habitation
- Risque de fissure du conduit : la chaleur émise par un feu de cheminée peut provoquer la fissure du conduit et la propagation du feu et des fumées

Comment reconnaît-on un feu de cheminée ?

- une odeur spécifique
- un ronflement anormal dans le conduit
- la chute de débris de suie
- une fumée abondante
- des étincelles, voire des flammes à la sortie du conduit

Que faire en cas de feu de cheminée ?

- Appeler les secours (18)
- Couper le tirage
- Évacuer l'habitation
- Si possible retirer le combustible

Comment éviter un feu de cheminée ?

- Ne pas utiliser de bois humide, peint ou vernis
- Éviter les bois résineux
- Faire ramoner le conduit par un professionnel deux fois par an
- Régler le tirage (un mauvais tirage entraîne une mauvaise combustion, formant un dépôt de bistré dans le conduit).

Quelques conseils

Avant chaque hiver

- Faire vérifier ses installations par un professionnel qualifié
- Faire effectuer un ramonage mécanique des conduits de cheminées.

Le ramonage des conduits de fumées est une obligation fixée par le Règlement Sanitaire Départemental.

Il prévoit au moins deux ramonages par an pour les conduits de fumées en fonctionnement, dont un, en période de chauffe (trois ramonages par an pour les appareils collectifs).

Le ramoneur qui effectue cette prestation remet un certificat de ramonage attestant de la vacuité du conduit sur toute sa longueur.





■ Naissances 2022

TIMBULI Alba, Téhéa
née le 11/01/2022
BALTZINGER Lucie,
Joséphine, Evelyne
née le 10/01/2022
LEHNEN SOYEZ Léo
né le 19/01/2022
DRULANG Ethan né le 12/02/2022
ZIMMERMANN Jade
née le 15/02/2022
HEITZMANN Luka né le 17/02/2022
FRITZ Lyana, Léonie
née le 15/03/2022
SEIBERT Anaé,
Catherine, Madeleine
née le 31/05/2022
MENTZER Romy née le 31/05/2022
GEORGETON Adèle, Pauline, Aude
née le 01/06/2022
KIEGER Gabriel, Jeannot, Philippe
né le 12/07/2022
KRUTH Rosalie née le 23/07/2022
KRIEGER Amélie née le 01/08/2022
NIQUET CANELA Ynaïa, Esthel
née le 02/08/2022
ROUVEURE Ninon, Jolie, Pomme
née le 20/08/2022
WAENTZ Sacha né le 20/09/2022
ZINCK GACHET Léon, Roland, Guy
né le 23/09/2022

FOUSSE Léonie, Charlotte, Nadia
née le 27/09/2022
KLEIN Arthur, Paul
né le 28/09/2022
CHEVET Jean-Baptiste,
Alido, Frédéric né le 30/09/2022
GUILLAUME Mathéo né le 05/10/2022
CHAUMY Erwan né le 25/10/2022
FISCHER Judith, Annie, Ilona
née le 01/11/2022
DIEBOLD PASQUIER Emyliana
née le 28/11/2022
JEAN Lisa née le 12/12/2022
WOLFF STORCK Jade, Paulette
née le 24/12/2022



■ Mariages 2022

Romain HERTZ et Caroline HENRY
le 16 avril 2022
Aurélien WOLF et
Cristian RODRIGUEZ
le 16 avril 2022
Joël GNAHORE-BIAGNE
et Marlena CHOJNOWSKA
le 30 avril 2022
Jérémy FISCHER
et Mélanie KERTZINGER
le 14 mai 2022
Marion HEITZ et Pierre STOFFEL
le 21 mai 2022
Stéphane LUGENBUHL et
Maya SCHIELLEIN le 11 juin 2022
William HELLE et Sandrine HAGER
le 25 juin 2022
Thomas DURRENBACH et
Amandine KRUMMEL le 30 juillet 2022
Damien WALZ et Cécile WELLER
le 30 juillet 2022
Freddy FRANK et Anne ROEHLLY
le 6 août 2022
Gilles WEEBER et Julia ASMUS
le 27 août 2022
Vincent OLIVEIRA et Louise KIEFFER
le 3 septembre 2022
Hasan KILICARSLAN et
Gamze BURSA le 15 octobre 2022
Vakana ANDRIAMASINORO et
Nicolas GEORGES
le 17 décembre 2022

■ Décès 2022

NORD Michel
le 6 janvier 2022 - 64 ans
ANDRÉ Jean-Marie
le 8 janvier 2022 - 72 ans
MIESCH née LERCHER Marie-Thérèse
le 6 janvier 2022 - 69 ans
MASLANKA Jean-Marc
le 13 janvier 2022 - 63 ans
PASZKOWSKI Jaroslaw
le 2 février 2022 - 63 ans
ZILLIOX Raymond
le 3 février 2022 - 85 ans
MEYER née SCHNEIDER Denise
le 3 février 2022 - 89 ans
WOOG Vincent
le 4 mars 2022 - 19 ans
BENCI née CALVANI Emma
le 5 mars 2022 - 79 ans
BIENSAN née SIGRIST Philippine
le 12 mars 2022 - 93 ans
JUNG née HIRSCH Gabrielle
le 14 mars 2022 - 87 ans
UTZMANN née SIEGWALD Liliane
le 16 mars 2022 - 70 ans

ZIX Gérard
le 31 mars 2022 - 73 ans
HILD née ZILLIOX Alice
le 31 mars 2022 - 90 ans
FISCHER Bernard
le 9 avril 2022 - 72 ans
JUNG née MENNESSON Paulette
le 8 juin 2022 - 84 ans
BENDLER Robert
le 16 juin 2022 - 76 ans
MATTER Gérard
le 23 juin 2022 - 80 ans
JUNG Gérard
le 13 juillet 2022 - 86 ans
RAEPEL Jean Pierre
le 9 septembre 2022 - 61 ans
BREFFA née HUSS Marie Germaine
le 13 septembre 2022 - 92 ans
MATHIAS née HOFFMANN
Marie-Thérèse - 95 ans
ÖZDEK née SEZER Yeter
le 21 septembre 2022 - 94 ans
HUSS Frédéric
le 15 octobre 2022 - 41 ans

ZILLIOX Louis
le 28 octobre 2022 - 93 ans
SCHREYER Gérard
le 1er novembre 2022 - 90 ans
HILD née HOLENDER Charlotte
le 6 novembre 2022 - 87 ans
MARTIN Simon
le 17 novembre 2022 - 71 ans
JAKUBOWSKY née KEITH Elise
le 30 novembre 2022 - 90 ans
HEITZ Herbert
le 5 décembre 2022 - 82 ans
GAUTIER Marcel
le 13 décembre 2022 - 66 ans
ULRICH Charles
le 17 décembre 2022
92 ans
VOLTZ Marie
le 29 décembre 2022
94 ans
FORR Michel le 30 décembre 2022
86 ans
WENDLING née BEYL Isabelle
le 30 décembre 2022 - 52 ans





Sylvie Roehly
Maire de Weyersheim

les adjoints, le conseil municipal
et le personnel communal
vous souhaitent

une belle année
2023 !